Deux Vallées
Communauté de Communes

RAMASSAGE DE DÉCHETS



A la suite de l'arrêté préfectoral du 29 mars 2020 relatif à l'endiguement de la propagation du COVID-19, la participation à l'opération Hauts-de-France propre est annulée

A la suite de l'arrêté préfectoral du 29 mars 2020 relatif à l'endiguement de la propagation du COVID-19, la participation à l'opération Hauts-de-France propre est annulée
Site officiel de l'opération régionale : **hautsdefrance-propres.fr**

Quels sont les autres impacts sur l'activité de la CC2V ?